

# Vontobel Fund II - Vescore Active Beta HI (hedged)

Approuvé pour les investisseurs institutionnels en: CH, LU, SG (professional investors).

## Approche

Le fonds Vontobel Fund II Vescore Active Beta investit en actions et en obligations d'Etat internationales, mettant l'accent sur l'allocation d'actifs tactique. Par une gestion tactique axée sur le long terme de l'allocation d'actions et des échéances obligataires, la structure du portefeuille peut être adaptée de manière optimale aux opportunités et risques que recèle l'environnement de marché à un moment donné (cycles conjoncturels).

## Objective

Le fonds vise à dégager une performance absolue positive, et non à réaliser une surperformance par rapport à un indice de référence. Par son orientation sur un profil de risque équilibré à long terme, le fonds vise non seulement à dégager des plus-values régulières, mais aussi à participer aux hausses de marchés.

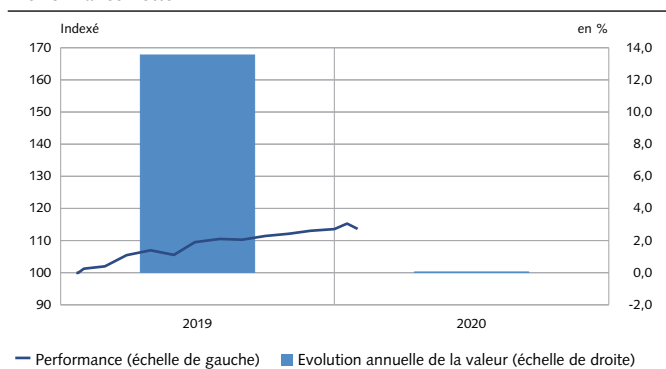
## Caractéristiques

La gestion tactique des allocations repose sur l'évaluation du contexte de risque économique fondamental ainsi que du potentiel de rendement associé par le biais des modèles exclusifs développés par Vescore (GLO-CAP et FINCA). Les décisions définies par ces modèles sont compréhensibles et dénuées d'émotion. En plus, le risque est systématiquement pris en compte. Dans le cadre d'un investissement mondial, actuellement l'allocation aux actions est maintenue entre 0 et 60 %, et la durée des emprunts d'Etat internationaux évolue entre 0 et 10 ans. Sur le plan régional, les actions sont pour le moment investies à part égales en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. La pondération des marchés obligataires se fonde quant à elle sur les signaux fournis par les modèles. Des dérivés liquides cotés en bourse peuvent être utilisés pour assurer une mise en uvre efficace de la stratégie d'investissement ou à des fins de couverture.

## Données clés

Gérant	Vontobel Asset Management S.A.
Banque dépositaire	RBC Investor Services Bank S.A.
Société de gestion	Vontobel Asset Management S.A.
Société d'investissement	Vontobel Fund II SICAV, UCITS V conforme
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	EUR
Devise de la classe d'action	CHF
Valeur nette d'inventaire	113,64
Patrimoine du compartiment en mio	626,24 EUR
Commission de gestion p.a.	0,45%
Date de lancement	21/01/2019
Prix de lancement	100,00
ISIN	LU1936094819
Numéro de valeur	45837876
Bloomberg	VOVABHI LX
Forme de la distribution	Cumulative

## Performance nette HI en CHF\*\*



## Allocation en capital actuelle



## Performance nette (en %) HI\*\*

	1 mois	YTD	2019	2018	2017	3 a. p.a.	5 a. p.a.	depuis lanc.
Fonds	0,1	0,1	13,6	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	13,6
	02.15 - 01.16	02.16 - 01.17	02.17 - 01.18	02.18 - 01.19	02.19 - 01.20			
Fonds	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	12,2			

## Risque-/rendement aperçu (en CHF) par année civile\*\*

	2019	YTD
Performance	13,6%	0,1%
Volatilité	n.a.	n.a.
Performance / Volatilité	n.a.	n.a.

## Facteurs de performance\*\*

Classe d'actifs	MTD	YTD
Equities	-0,4%	-0,4%
Bonds	0,5%	0,5%

## Données relatives au risque

Volatilité*	4,62%
Ratio de Sharpe*	2,83
Duration modifiée Ø	3,44

\* 1 année

\*\* Source: Vontobel Asset Management AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat d'actions du compartiment. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter.

**Opportunités**

- + Possibilité de plus-values sur le capital investi grâce aux opportunités présentes sur les marchés internationaux d'actions ou d'obligations
- + Utilisation de dérivés d'indices actions et d'emprunts d'Etat pour améliorer la performance et les rendements du fonds
- + Les placements obligataires offrent des revenus d'intérêts et des opportunités de gains en capital en cas de baisse des rendements du marché
- + Possibilité d'avantages grâce à des investissements dans des instruments du marché monétaire liquides, moins sensibles aux taux que les obligations d'échéances plus longues

**Risques**

- La valeur des parts peut chuter en dessous du prix auquel l'investisseur les a acquises
- L'utilisation d'instruments dérivés peut s'accompagner de risques supplémentaires (entre autres, le risque de contrepartie)
- Le niveau des taux d'intérêt peut fluctuer et les obligations se déprécier en cas de hausse des taux
- Possibilité de fluctuations de cours sur les marchés
- Risque de change
- Les investissements dans des instruments du marché monétaire sont soumis aux risques de taux d'intérêt, d'inflation et d'instabilité politique

**Remarques juridiques importantes:**

Ce document commercial a été produit pour des clients Institutionnel dans les pays suivants: CH.

Les caractéristiques du fonds décrites dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées; seul le prospectus en vigueur ou un document comparable sont légalement valables. Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Nous attirons particulièrement votre attention sur les risques suivants: Les placements dans les produits dérivés sont souvent exposés aux risques des marchés ou instruments sous-jacents ainsi qu'aux risques d'émetteur et recèlent des risques plus élevés que les investissements directs. L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés. L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les bourses ne sont pas encore considérées comme des bourses organisées. Les placements monétaires sont associés aux risques caractéristiques du marché monétaire, tels que la variation des taux d'intérêt et le risque d'inflation ou d'instabilité économique.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement du représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les informations clés pour l'investisseur («KIID»). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse [vontobel.com/am](http://vontobel.com/am), le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management Asia Pacific Ltd., dont le siège social est sis 1901 Gloucester Tower, The Landmark 15 Queen's Road Central, Hong Kong.

Bien que Vontobel Asset Management AG («Vontobel») soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management AG  
 Telefon +41 (0)58 283 71 50  
[www.vontobel.com/am](http://www.vontobel.com/am)

## Le Glossaire

### Alpha de Jensen

Indicateur de rendement. Si le rendement moyen d'un titre ou d'un portefeuille est supérieur à son rendement anticipé, l'alpha est positif. Si le rendement moyen est inférieur au rendement anticipé, l'alpha est négatif.

### Benchmark

Indice utilisé pour mesurer la performance d'un fonds de placement dans le but de répliquer le rendement d'un tel indice, de définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou de calculer les commissions de performance.

### Bêta

Mesure de la sensibilité - exprimée sous forme de variation moyenne en pourcentage du prix d'un fonds lorsque le marché (benchmark) enregistre une hausse ou une baisse de 1%. Une valeur supérieure (inférieure) à 1 signifie que le fonds affiche en moyenne plus de (moins de) volatilité que le benchmark. Ce chiffre est calculé trois fois par an.

### Commission de gestion

Commission couvrant tous les coûts liés aux services éventuellement rendus dans le cadre de la gestion et de la distribution des placements. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Commission de performance

Commission versée au gestionnaire de placement si certains niveaux de performance sont atteints (souvent au-delà des niveaux fixés dans l'objectif de placement) sur une période donnée. Veuillez consulter le prospectus du fonds pour une description complète.

### Coupon moyen pondéré (WAC)

Correspond au taux d'intérêt annuel payé par un émetteur obligataire sur la valeur nominale de son obligation.

### Couverture

Une classe de parts dite « couverte » (« classe de parts couverte ») vise à couvrir la valeur nette d'inventaire dans la monnaie de référence du compartiment/fonds contre les fluctuations de celle de la classe de parts couverte.

### Duration (duration modifiée)

La duration indique la mesure dans laquelle le prix d'une obligation pourrait être affecté par une variation des taux d'intérêt.

### Duration effective

Mesure l'impact potentiel d'une variation des taux d'intérêt de 1% pour toutes les échéances sur une obligation ou un portefeuille.

### Écart de suivi

Mesure l'écart de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un benchmark sur une période donnée. Il est exprimé en pourcentage. Plus la gestion d'un fonds de placement est passive, plus l'écart de suivi est faible.

### Indice de référence

Contrairement au benchmark, l'indice de référence n'est pas utilisé pour calculer les commissions de performance.

### Ratio d'information

Le ratio d'information (IR) indique le rendement excédentaire d'un portefeuille par rapport à celui d'un benchmark compte tenu de la volatilité de ces rendements.

### Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la rémunération supplémentaire par unité de risque par rapport à un placement sans risque. Il permet de mesurer la performance réalisée en fonction d'un niveau de risque donné.

### Rendement à l'échéance (Yield to Maturity)

Taux de rendement anticipé d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

### Rendement au pire (Yield to Worst)

Le rendement le plus bas pouvant être perçu sur une obligation en l'absence d'une défaillance réelle de l'émetteur. Le rendement au pire est calculé sur la base des scénarios les plus pessimistes pour l'émission concernée en calculant le rendement qui serait perçu si l'émetteur utilisait les réserves.

### TER

Les commissions et coûts annexes facturés au titre de la gestion d'organismes de placement collectif doivent être communiqués sous la forme internationalement reconnue du Total Expense Ratio (TER). Ce ratio correspond à la somme des commissions et coûts annexes régulièrement imputables aux actifs d'organismes de placement collectif (dépenses opérationnelles), exprimée rétroactivement en pourcentage des actifs nets.

### VNI

La Valeur nette d'inventaire (VNI) représente la valeur par part. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds (valeur de l'actif du fonds diminuée des engagements) divisée par le nombre de parts en circulation.

### Volatilité

La volatilité (ou risque ou écart type) est un indicateur de la fourchette de fluctuation de la performance annualisée d'un fonds sur une période donnée.